

A St Just le 9 février 2024.

Réunion du temps de travail du 13-02-24 : Maintenue ou annulée ?



Rappelez-vous, lors de sa communication du 16 janvier 2024 sur la négociation de l'accord temps de travail, la direction avait affirmé que « La prochaine réunion a été programmée le 30 janvier prochain et sa tenue dépendra du retour des organisations syndicales d'ici le 22 janvier. »

Même si la « vilaine » CGT DS Smith St Just avait envoyé des demandes en temps et en heure, **la direction a fait le choix d'annuler la réunion du 30 janvier 2024**, reprochant au passage à notre organisation syndicale le report de celle du 7 février 2024 !

Mais où en est-on. À ce jour, la CGT DS Smith St Just n'a toujours rien reçu de la direction. **La direction compte-t-elle maintenir la réunion du 13 février 2024 ou va-t-elle tout simplement l'annuler ?** La question reste ouverte, car si notre organisation syndicale a joué le jeu en envoyant ses revendications par mail en date 20 janvier 2024, il semblerait que **la direction ne compte pas envoyer quoi que ce soit !**

Il est bien de faire de beaux discours sur une « négociation loyale et sérieuse » lorsque la direction n'envoie rien aux élu.es permettant de préparer la réunion en amont. Pour autant, la CGT DS Smith St Just a relancé à plusieurs reprises la direction pour obtenir le support de négociation afin de pouvoir préparer au mieux la réunion du 13 février 2024.

La CGT DS Smith St Just pose une question : **doit-elle considérer la réunion comme annulée comme la direction ne répond pas ?**

Attendons de voir si notre chère direction qui se dit transparente va nous transmettre les éléments que nous puissions les étudier et avancer sereinement lors de ladite réunion. **Mais en agissant ainsi, c'est bel et bien la direction qui bloque les négociations.**



La CGT DS Smith St Just.